

Jeudi 24 février 2022

## **Objet : Allègement des mesures sanitaires – port du masque**

Chers parents, chers élèves,

Ce mercredi, le Centre de services scolaire De La Jonquière a reçu de nouvelles directives de la part du ministère de l'Éducation (MEQ) concernant l'allègement des règles entourant le port du masque en milieu scolaire. Voici les informations importantes à prendre en compte en vue du retour en classe prévu le 8 mars prochain.

### **Précolaire**

- Les élèves du préscolaire ne sont pas visés par l'allègement des mesures entourant le masque de procédure, car celui-ci n'était pas obligatoire;
- Ceux-ci sont cependant toujours dans l'obligation de le porter lors de l'utilisation du transport scolaire multiniveaux.

### **Primaire et secondaire**

- Les élèves pourront retirer le masque de procédure lorsqu'ils seront assis, en classe;
- Cet allègement s'applique également au service de garde pour les élèves du primaire, encore une fois lorsqu'ils seront assis;
- Le port masque de procédure demeure toutefois obligatoire lors des déplacements, lors des classes d'éducation physique et à la santé, lors des activités parascolaires et lors de l'utilisation du transport scolaire.

### **Formation générale aux adultes et formation professionnelle**

- Cet allègement ne s'applique pas aux élèves de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. En ce sens, le port du masque de procédure demeure obligatoire en tout temps.

### **Compétitions et tournois inter-écoles**

À compter du 28 février prochain, les compétitions et les tournois inter-écoles pourront reprendre, sous réserve de l'obligation de présenter, pour les élèves de 13 ans et plus, leur passeport vaccinal. Le passeport vaccinal ne sera toutefois plus obligatoire à compter du 14 mars prochain pour participer aux activités pour lesquelles il était requis.

Il s'agit des informations les plus récentes que nous sommes en mesure de vous partager. Nous vous invitons à demeurer à l'affût de vos courriels, car d'autres informations importantes pourraient être partagées au cours des prochains jours.

Nous vous remercions de votre constante collaboration et nous souhaitons à tous nos élèves une excellente semaine de relâche,

*Le Service du secrétariat général et des communications  
Pour la Direction générale*